

BORDEREAU des pièces adressées par

à

**Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône**

Direction des Collectivités Locales,  
de l'Utilité Publique et de l'Environnement

Bureau des Finances Locales  
et de l'Intercommunalité

Section des Finances Locales

PLACE FÉLIX BARET – CS 8001

13282 MARSEILLE CEDEX 06

Affaire suivie par :

Tél. :

Courriel :

N° :

*A L'ATTENTION DE MADAME SYLVIE CHEVAL*

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
<b>TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2015</b>		
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>État n° 1259 TEOM</b> de notification des bases d'imposition prévisionnelles à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2015</li></ul>	<b>3</b>	<i>Exemplaires originaux, pour contrôle et signature du Préfet des Bouches-du-Rhône</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Délibération de vote du taux TEOM</li></ul>	<b>1</b>	<i>Copie, pour information</i>
<b>TOTAL DES PIECES</b>	<b>4</b>	

A ....., le :